

Établissement

Collège La Ville aux Roses
8 avenue de l'Égalité
44110 CHÂTEAUBRIANT

Effectif élèves : environ 600	Tel : 02-40-28-04-58	Adresse mail : ce.0440348p@ac-nantes.fr
Chef(fe) d'établissement : Jean-François VADAINÉ	Adjoint(e) : Alain PILON	Référent-e-s établissement pour la programmation des expositions (nom prénom discipline - courriel ac-nantes.fr) : Virginie MICHEL professeur d'arts plastiques virginie.crosa@ac-nantes.fr

Comment la programmation d'expositions s'inscrit dans le projet d'établissement ?

La programmation d'exposition s'inscrit dans le projet d'établissement dans le cadre du **PEAC** et de **l'enseignement des arts plastiques**.
(Axe 5: ouverture culturelle)

Quels sont les partenariats culturels existants ? (structures culturelles, associations... conventions)

L'établissement est en partenariat avec :

- **le FRAC depuis 2009**
- **l'artothèque d'ANGERS** (jusqu'en décembre),
- **l'artothèque de VITRE** (à partir de janvier)
- **l'artothèque de Nantes** (à partir de 3ème trimestre).

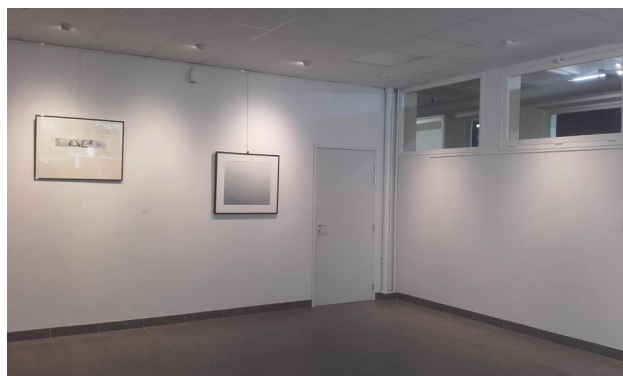
La programmation des expositions concourt :

- à l'Enseignement Pratique Interdisciplinaire
- à l'Accompagnement Personnalisé
- au Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)
- au Parcours citoyen
- au Parcours avenir

La description de l'espace permet de préciser les conditions d'accueil et d'accrochage des œuvres pour répondre au cahier des charges des partenaires (structures culturelles, artistes...)

Superficie - en m2 : 50m2	Espace fermé, ouvert, modulable, espace de circulation : Espace en partie ouvert sur la documentation – circulation fluide
Hauteur sous plafond : 2,6 mètres	Nombre de murs - type et couleurs de revêtement mural, présence de cimaises : 3 murs exploitables – présence de cimaises – murs blanc
Type de sol : carrelage gris foncé	Le lieu dispose-t-il d'ouvertures sur l'extérieur (fenêtres, baies vitrées) ? Il existe 4 fenêtres donnant sur la cour de récréation. Mur non exploitable.
Type d'éclairage : double et au choix: spot orientable + éclairage zénithal	L'espace peut-il accueillir des projections vidéo ? OUI
Conditions de sécurité (alarme, surveillance) : OUI – détecteur de présence	Quels sont les modalités d'ouverture/fermeture du lieu d'exposition (horaires, entrée libre) ? LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI de 9h00 à 17h00 inscription auprès de la documentaliste, Mme NOUVEL Chantal

Précisions complémentaires sur l'espace d'exposition (photo, plan à joindre si nécessaire) :



Date :

Signature du chef d'établissement :

Pour tout accompagnement, contacter les professeurs référents de la DAAC :

- pour le 44 : dominique.lacoudre@ac-nantes.fr
- pour le 49 : jean-franc.masson1@ac-nantes.fr
- pour le 53 : constance.boulay@ac-nantes.fr
- pour le 72 : Celine-Alice-Da.Chiron@ac-nantes.fr
- pour le 85 : Lionel.Thefany@ac-nantes.fr
- pour les lycées professionnels : Saskia.Manuel@ac-nantes.fr et alain-mich.veron@ac-nantes.fr

L'établissement envoie cette fiche renseignée à :

- la DAAC ce.daac@ac-nantes.fr
- la DRAC christophe.poilane@culture.gouv.fr, conseiller action culturelle et territorial DRAC
- les deux inspections concernées : Jean-Pierre.Marquet@ac-nantes.fr et Beatrice.Kermorgant@ac-nantes.fr